

NAO 2022 : Le mouvement intersyndical THALES fait pression au niveau groupe pour obtenir une enveloppe de 4% rétroactif en janvier.

La note de cadrage de la politique salariale 2022 indique un budget de 3,5% sans aucune contrainte d'application dans les sociétés qui le mettront en pratique.

Quant à la rétroactivité de la politique salariale en janvier, elle est repoussée à 2024, alors qu'il a fallu en 2021 un claquement de doigt pour reculer l'application à juillet !

L'expérience montre que la pression au niveau de Thales est plus efficace qu'une action locale. Avec tous les THALES de France, soutenons l'intersyndicale THALES dans ses revendications :

- Un budget MINIMUM de 4% (hors budgets spécifiques),
- Une rétroactivité au 1er janvier,
- Indexation des salaires sur Minimum Conventionnel +3%,
- Aucune Augmentation Individuelle inférieure à 2%.

A Moirans, les organisations syndicales TRIXELL et THALES appellent les salariés :

- **à débrayer ce jeudi 3 février 2022**
2H de 10H à 12H ou en fin de poste.

- **à signer la pétition en ligne :**
Vous pouvez démentir le DRH Monsieur De Villepin qui répète à Patrice Caine que vous êtes contents.



- **à manifester en ligne sur *manif.app* :**
C'est simple : Localisez-vous à Moirans et soyez même original dans l'expression de votre soutien, qui reste anonyme.



ALORS QUE LA POLITIQUE SALARIALE 2021 NOUS FAIT PERDRE 2,5% de POUVOIR D'ACHAT, BATTONS-NOUS POUR NOS SALAIRES.